

Bureau d'audiences publiques

Edifice Lomer-Gouin
575 Rue St-Amable, Bureau 2.10
Québec (Québec)

Ré : MÉMOIRE / Réaménagement de la route 175 / Autoroute 73 (entre les km.63 et km.70)

R É S U M É

1. Nous sommes touchés par le projet de contournement du M.T.Q.. Je suis en accord avec le tracé du M.T.Q. entre les km 60.0 et les km. 63.0 et entre les km. 67.0 et .84.0 , mais en désaccord avec la voie de contournement entre les km 63.0 et km 67.0.
2. C'est sur le plan écologique que repose mon recours : c'est à mon avis un non sens et notre suggestion est appuyée par un échantillonnage de citoyens très impliqués et dans un rayon maximal de 1,500 mètres soit des résidents du chemin Whalen, de la Presqu'île ,du chemin St-Edmond ainsi que du boul. Talbot .
3. Notre suggestion est que du km.63.0 jusqu'au pont existant au-dessus de la rivière des Hurons, l'autoroute Sud pourrait passer sur la 175 et l'autoroute Nord du côté Est de la 175 . De cette façon on pourrait éviter des expropriations du côté Ouest de la 175 en étudiant la possibilité de bâtir quelques ponceaux sur la rivière et rejoindre la 1^{ère} Avenue tout en gardant des propriétés taxables selon les normes de la municipalité ; entre autre le parc Roland. (Voir : plan A annexé)
4. Du pont jusqu'au km.66.0 l'autoroute Nord se servirait de l'assise de la route 175 et l'autoroute Sud passerait du côté Ouest et les deux routes iraient rejoindre le tracé initial du contournement du M.T.Q. vers le km.67.0 . (Voir plan B)
5. Nous suggérons de plus Un viaduc léger à 2 voies pour raccorder le chemin St-Edmond et la 1^{ère} Avenue, doublé d'un trottoir pour piétons et rejoindrait l'autoroute vers le sud. L'ajout d'une bretelle simple vers le boul. Talbot Nord desservirait la population au nord du km.67.0.
6. De plus avec ce tracé préconisé l'emprise sur le Mont Wright serait moindre et une sortie vers la rue Crawford serait envisagée.
7. De plus si on y regarde de plus près 8 propriétés du côté Est de la 175 (entre les km. 64.0 et 65.0) pourraient être sauvées avec la suggestion d'une voie de service entre ces constructions et le stationnement du Mont Wright, tel que démontré sur le plan de L'AXE AMÉLIORÉ.
8. Conséquences écologiques : Pollution accrue pour la Rivière des Hurons et de la nappe phréatique vers la Rivière des Hurons principal affluent du lac St-Charles, par les pluies ainsi que la neige polluée de même que les abrasifs et sels qui descendront à cause de la déforestation inutile
9. De plus, pollution par le bruit accentuée vu son élévation de 15 à 20 mètres et plus La qualité de l'air sera également altérée dans ce corridor et la population du chemin Whalen, Presqu'île ainsi que le chemin St-Edmond seront touchés de plein fouet par des senteurs de diesel et autres carburants soit au-delà de 90 résidences.
10. Il y a donc des inconvénients écologiques pour que non dénoncions cette injustice au niveau personnel et pour l'écologie du milieu également.